

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice



MINISTRE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE,
SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (Groupe SOMELEC)



Commission des marchés d'investissement (CMI)

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES QUATRES LOTS OBJET DU
DAO N° : 03/CMI/2026

Fourniture du matériel électrique destiné à l'électrification de plusieurs
localités à l'intérieur du pays

1. Référence de publication AAO : 12/03/2026 sur www.beta.mr et somelec.mr
2. Date limite de dépôt des offres : 06/05/2026
3. Nombre d'offres reçues : Quatorze (14) offres
4. Nom et montant de l'attributaire provisoire :

| Lot n° | Nom de l'attributaire | Montant | Délai de livraison |
|--------|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| 1 | Groupement Techyid/NEXANS | Quarante-Quatre Millions Six Cent Soixante-Quatre Mille Six Cent Seize Ouguiyas virgule Quatre (44 664 616,4 MRU) | 60 jours |
| 2 | TEK TRANSFORMATOR | Cent Cinquante-Cinq Mille Cinq Cent Soixante-Neuf Dollars Américain (155 569 USD) | 60 jours |
| 3 | Groupement DES- GENISERVICES | Quatre Cent Quatre-Vingt-Cinq Mille Quatre-Vingt-Cinq Euros (485 085 €) | 60 jours |
| 4 | MAURI ÉLECTRIQUE | Huit Millions Six Cent Soixante Mille Ouguiyas (8 660 000 MRU) | 60 jours |

5. PV d'attribution : PV N°33/CMI/2026 du 23/06/2026

La publication du présent avis est effectué en application des articles 40 et 41 du Code des Marchés Publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), en vertu de l'article 55 dudit Code.

Nouakchott le, 24/06/2026

Le Président de la Commission des marchés d'investissement du Groupe SOMELEC
Khroumbaly LEHBIB